

Kleg'Infos

CORONAVIRUS (COVID 19)

« Chères Cléguéreciennes, chers Cléguéreciens,

Nous traversons une nouvelle période difficile qui nous affecte tous dans notre quotidien. Comme pour le précédent confinement, il nous faut rester plus que jamais solidaires les uns des autres. Vous le savez déjà, la mairie de Cléguérec est à vos côtés pour affronter ces difficultés en restant à votre écoute. Nous portons une attention particulière aux personnes les plus vulnérables. Nous nous préoccupons également de nos commerces, artisans et associations qui ne peuvent exercer leur activité normalement durant la période.

Nous avons la chance de vivre dans une commune où la solidarité n'est pas un vain mot et c'est de nouveau l'occasion de la mettre en pratique. Pour cela, nous vous invitons à renouveler votre confiance aux différents acteurs économiques locaux.

Soyez assurés de notre soutien et prenez bien soin de vous et de vos proches. »



« Klegeregiz ker,

En ur prantad digustum omp ni en-dro hag ar prantad-se a lakaat diaes ac'hanomp àr ar vuhez pemdez. Evel ar bac'hadur diaraog, chomomp kengret an eil doc'h egile. C'hwi ouia 'walc'h, Ti Kêr Klegereg a harpa ac'hanoc'h evit monet a-benn d'an diaesterioù é vout doc'h ho selaou. Ni a daol evezh bras doc'h a re vresk. Soursial a raomp ivez doc'h hor c'henwerzherion, artizaned ha hon c'hevredigezhioù ne c'hellint ket sevel o obererezh e-pad ar bac'hadur.

Chañs hon eus beviñ en ur gumun lan a gengret, tro 'zo da ziskouez an dra-se, ho pediñ a raomp neuze, gober get an obererion armerzh lec'hel.

Bezit gwarantiñ get hor sikour. Hetiñ a raomp deoc'h ha d'ho nesañ ar yec'hed. »

CCAS & Solidarité

Nous avons mis à jour en octobre dernier, le registre des personnes fragiles et/ou isolées de 70 ans et plus, pour pouvoir leur venir en aide si nécessaire et garder un contact avec eux.

Nous souhaitons étendre ce dispositif à l'ensemble de la population pour connaître les personnes qui se sentent en fragilité quel que soit leur âge : isolement, problème de mobilité, problèmes sociaux... Celles et ceux qui souhaitent bénéficier de ce service peuvent se rendre en mairie pour remplir un formulaire ou appeler au **02.97.38.00.15**

Ce dispositif ne pourra s'appliquer comme pour les personnes de plus de 70 ans que lors d'événements particuliers comme un confinement, une épidémie, une canicule par exemple.

Les services d'aides à la personne fonctionnent normalement ainsi que les distributions alimentaires.

TÉLÉTHON

Les animations du Téléthon ayant été annulées, vous pouvez si vous souhaitez faire un don, le déposer en mairie.

MASQUES

Des masques grand public sont toujours disponibles en mairie.



Les services de la mairie restent ouverts au public aux horaires habituels.
Si besoin, vous pouvez y retirer des attestations dérogatoires pour vos déplacements essentiels.

Le centre culturel est quant à lui, fermé au public mais remet en place un service de retraits sur rendez-vous.

Le restaurant scolaire s'est également adapté en maintenant les deux services évitant un trop grand brassage d'enfants.

La garderie périscolaire fonctionne aux horaires habituels mais en deux points :
à l'école Ar Gwennili d'une part et à la maison de l'enfance pour l'école St Joseph d'autre part.
La mini-crèche fonctionne normalement à la maison de l'enfance.

L'accueil de loisirs du mercredi est également autorisé à fonctionner pendant ce confinement.

Les visites à **l'EHPAD** sont autorisées et organisées sur rendez-vous l'après-midi.

Tous les **professionnels médicaux et paramédicaux continuent leur activité** et vous invitent à ne pas négliger vos problèmes de santé.

Les commerces alimentaires et magasins de fournitures agricoles sont autorisés à fonctionner normalement, quelques-uns proposent un service de livraison.

Bon nombre **d'artisans** sont autorisés à exercer leur activité.

Certains **restaurants** proposent des formules à emporter midi ou soir.

› **N'hésitez pas à les contacter**

La déchèterie est ouverte aux particuliers le lundi de 14h00 à 17h00 et les mercredi et samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

CORONAVIRUS - COVID19

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT



LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES NE S'ARRÊTE PAS PENDANT LE CONFINEMENT
L'Etat et ses partenaires s'adaptent à la situation

- En cas d'urgence **APPELEZ 17**
- **APPELEZ LE 3919** - Ligne d'écoute anonyme et gratuite - Lundi au samedi 9h à 19h
- Contactez la plateforme de signalement www.arretonslesviolences.gouv.fr
- **Le 114 NUMÉRO D'URGENCE** est joignable par SMS
- Pour un hébergement d'urgence **APPELEZ LE 115**
- Collectif contre le viol 0 800 05 95 95 du lundi au vendredi de 10h à 19h

DANS LE MORBIHAN

CIDFF

- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- Maintien de l'accueil téléphonique, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 au 02 97 63 52 36
- Prise de RDV possible en appelant le 02 97 63 52 36 ou par courriel à contact@cidff-morbihan.fr
- Le CIDFF du Morbihan est également joignable en message privé sur sa page Facebook «CIDFF du Morbihan»

MOMENTS POUR ELLES

L'équipe spécialisée dans l'écoute et l'accompagnement des femmes victimes de violence est joignable du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 au 02 97 63 52 36 pour prendre RDV, ou par courriel contact@cidffmorbihan.fr

FRANCE VICTIMES 56

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h au 02 97 47 66 68 (Vannes) ou au 02 97 84 12 76 (Lorient). En dehors des plages d'ouvertures, contacter la plateforme téléphonique 116 006

PLANNING FAMILIAL

- Numéro vert national «sexualités, contraception, IVG» 0 800 08 11 11
- Pour toute question, besoin d'information, d'orientation : 07 83 60 77 83 - planningfamilial56@gmail.com

URGENCES HOSPITALIÈRES

Urgences Centre Hospitalier Bretagne Atlantique - 02 97 01 47 90
Urgences Centre Hospitalier Bretagne Sud - 02 97 06 92 18
Urgences Centre hospitalier Centre Bretagne - 02 97 79 00 35

AUTEURS DE VIOLENCE CONJUGALE

Numéro vert dédié à l'écoute des auteurs de violence conjugale 08 019 019 11 (de 9h à 19h)



Favorisons
nos commerces
et artisans
Achetons local



Pontivy
Communauté

**Un N° spécial pour les entreprises
et les associations en difficulté**

Un numéro spécial mis en place par le Gouvernement pour renseigner et orienter > appeler le **0806 000 245**

Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan : une cellule d'alerte pour les entreprises en difficultés > **N°Vert 0800 005 056**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan reste à votre écoute au **02 97 63 95 00**

<https://pontivyco.theplacetobe.bzh/actualites/sinformer-sur-les-mesures-durgence-pour-les-entreprises/>